

LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PÈRE GABRIEL DE LA RIBOURDE

A TRAVERS LES GRANDS LACS

(Suite.)

France. Il avait présenté à Colbert le mémoire dont nous avons cité quelques passages, et avait sollicité du roi l'autorisation de continuer ses entreprises pour la découverte de la partie occidentale de la Nouvelle-France, comme s'exprime le roi dans ses lettres patentes données à Soint Cormain en Lave le 12 mai 1678 "Nous avons dit

Saint-Germain-en-Laye le 12 mai 1678. "Nous avons, dit Sa Majesté, d'autant plus volontiers donné les mains à à cette proposition, qu'il n'y a rien que nous ayons plus à cœur que la découverte de ce pays, dans lequel il y a apparence que l'on pourra trouver un chemin pour pénétrer jusqu'au Mexique." (1) Le texte de ces lettres est très élogieux pour La Salle. (2)

Muni de ses titres et des ressources nécessaires, en argent, en munitions et en hommes, La Salle quitta la France en juillet 1678. Il s'embarqua le 14 de ce mois à la Rochelle

⁽¹⁾ Margry, Memoires et documents inédits, vol. 1er, p. 337.

⁽²⁾ Lorin, Le Comte de Frontenac, p. 204.